

BLACKSTONE EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

À : Les actionnaires, associés et investisseurs potentiels de Blackstone European Private Credit Fund SICAV, Blackstone European Private Credit Fund (Master) FCP et Blackstone Crédit Privé Europe SC

Sauf indication contraire, le présent Mémoire rend compte de certaines activités et de certains événements qui se sont produits, entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 septembre 2024. Blackstone European Private Credit Fund SICAV, Blackstone European Private Credit Fund (Master) FCP et Blackstone Crédit Privé Europe SC ainsi que leurs entités parallèles respectives, sont collectivement désignés sous le nom de « **ECRED** » ou du « **Fonds** ». Les informations figurant dans ce document constituent des résultats préliminaires non audités, et feront l'objet d'une revue et d'un ajustement complémentaires.

Mise à jour sur la collecte de fonds¹

Au 30 septembre 2024, le Fonds dispose d'une Juste Valeur de Marché de Portefeuille Totale (« **JVM** ») de 1 214 millions EUR et d'une Valeur Liquidative (« **VL** ») de 668 millions EUR. Le nombre total de souscriptions nettes enregistrées par ECRED pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024 s'élevait à environ 113 millions EUR².

Comme décrit plus en détail dans le prospectus ou le document d'information des investisseurs d'ECRED (selon le cas) (le « **Prospectus** »), le Fonds autorise les actionnaires ou associés à demander des rachats sur une base mensuelle. Le programme de rachat de ECRED autorise des rachats jusqu'à 2 % de la valeur liquidative par mois et de 5 % par trimestre civil. Ces limites de rachat sont conçues pour prévenir un décalage de liquidité et protéger la valeur à long terme pour les investisseurs. Voir la section « Rachat d'Actions » (« *Redemption of Shares* ») ou « Rachat de Parts » du Prospectus.

Si vous avez des questions sur le contenu de cette communication, veuillez contacter :
PrivateWealthEMEA@Blackstone.com ou PrivateWealthAPAC@Blackstone.com.

Informations importantes

Toutes les informations fournies sont en date du 30 septembre 2024, sauf indication contraire. Ces informations ne sauraient être considérées de quelque manière que ce soit comme un conseil juridique, fiscal, d'investissement, comptable ou autre, ni comme une offre de vente, ou une

¹ Les chiffres présentés ici représentent des résultats préliminaires, non audités, et feront l'objet d'une revue et d'un ajustement complémentaires.

² Pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024, les souscriptions brutes s'élevaient à 114 millions EUR. Les rachats bruts représentaient 1 millions EUR. Pour éviter toute ambiguïté, ces chiffres sont constitués des souscriptions et rachats bruts enregistrés par l'ensemble du fonds ECRED, y compris le Fonds, ses entités parallèles et leurs fonds nourriciers.

sollicitation d'une offre d'achat, de tout titre ou instrument ou comme une offre de participer à une stratégie de négociation avec un quelconque fonds Blackstone, compte ou autre véhicule d'investissement (chacun étant un « **Fonds Blackstone** »), et ne sauraient servir de base à un contrat ou une décision d'investissement, ni être considérées comme une information fiable pour une telle décision. Ni Blackstone, ni ses fonds, ni aucun de leurs affiliés ne font de déclaration ou de garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces informations et ces informations ne doivent pas être considérées comme une promesse ou une déclaration quant aux performances passées ou futures d'un Fonds Blackstone ou de toute autre entité, transaction ou investissement. Les termes commençant par une majuscule, utilisés dans le présent document mais non définis par ailleurs, ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus. Lorsqu'elles sont utilisées dans le présent document, les références à « ECREED » sont des références à l'ensemble du complexe de fonds ECREED, y compris le Fonds, ses entités parallèles et leurs fonds nourriciers.

Il n'existe actuellement aucun marché public de négociation pour les actions ou parts, et Blackstone ne s'attend pas à ce qu'un tel marché se développe. Par conséquent, le rachat d'actions ou de parts par le Fonds sera probablement le seul moyen pour vous de céder vos actions ou parts. Le Fonds prévoit de racheter les actions et parts à un prix égal à la valeur liquidative applicable à la date de rachat et non en fonction du prix auquel vous avez initialement acheté vos actions ou parts. Les actions ou parts rachetées durant l'année suivant la date de l'émission seront rachetées à 98 % de la valeur liquidative applicable à la date de rachat, à moins que le Fonds ne renonce, à sa discrétion, à cette réduction, y compris en cas de rachat résultant d'un décès, d'un handicap répondant à certains critères ou d'un divorce. Par conséquent, vous pouvez recevoir moins que le prix que vous avez payé pour les actions ou parts du Fonds lorsque vous les vendez au Fonds dans le cadre de son programme de rachat d'actions et de parts. En conséquence, votre capacité à solliciter le rachat de vos actions ou parts par le Fonds peut être limitée et il est possible que vous ne puissiez pas liquider votre investissement. Pour plus de détails, veuillez vous référer au Prospectus.